

A propos de la communication du groupe de travail
« Quel avenir pour le TOULOIS »

L'anticipation des mutations économiques et des traumatismes sociaux qu'elles provoquent serait-elle si inaccessible ?

En Lorraine, cette histoire semble se répéter inlassablement, KLEBER TOUL en étant le dernier avatar après tant d'autres ...

A un moment où le groupe de travail auquel nous participons fait part de ses interrogations et communique ses premières préconisations pour l'avenir du bassin, il n'est pas inutile de revenir rapidement sur un passé récent.

UNE FERMETURE QUI RESTE INACCEPTABLE

A ce titre, nous partageons à la CGT l'avis du CCE en date du 11 décembre 2007 : « Aucune solution alternative sérieuse n'a été étudiée alors que l'ensemble de la stratégie de l'activité tourisme camionnette du groupe Michelin préparait le transfert des productions de Toul vers d'autres usines en Europe de l'Est, rien n'a été fait pour anticiper les conséquences sociales de ces décisions, ni pour préparer et aider le corps social à les affronter ».

Pourtant, dès 2002, les élus du personnel en alertant qui voulaient les entendre étaient bien leur rôle en matière d'anticipation, mais rien n'a pu contrecarrer la volonté de Michelin de fermer le site de TOUL avec comme seul souci, l'augmentation de la rentabilité à court terme du groupe alors que, faut-il le rappeler, le seul coût de la fermeture de l'usine estimé à 130 millions d'euros était bien supérieur à l'investissement nécessaire pour pérenniser le site.

UNE ECONOMIE POUR LE FRIC !!

Pour la CGT, cette situation pose une nouvelle fois en grand la question du sens que doit avoir l'activité économique, celle -ci est elle destinée à produire localement des biens pour satisfaire les besoins des populations ou bien alors est-elle uniquement destinée à assouvir les appétits grandissants des actionnaires ? A ce titre, est-il encore bien sérieux de qualifier ces mutations d'économiques quand elles sont pour l'essentiel, mues par des considérations purement financières ?

DES DROITS NOUVEAUX

Est posée également la nécessité pour les salariés d'intervenir avec de nouveaux droits dans la gestion de leur entreprise, comme est posée enfin la question de la responsabilité sociale des grands groupes par rapport à des territoires qu'ils mettent en concurrence pour s'y installer au meilleur prix et qu'ils quittent parfois sans vergogne si une opportunité supérieure s'offre à eux, ailleurs.

LES HOMMES SOUFFRENT

Revenons à l'actualité... Le groupe Michelin assume-t-il de manière socialement responsable les conséquences d'une situation qu'il a pour partie créée par ses propres décisions ?

L'avis du CCE sur le livre 3 exprime des jugements très durs à l'égard du groupe Michelin, jugements que nous partageons totalement ...

Aujourd'hui, nombre de salariés, de leurs familles sont à bout, en plein désarroi, des drames se produisent qui situent l'ampleur des traumatismes vécus. Le fait que Michelin ait séparé par un grillage à la « mode Sangatte », les salariés en formation de leurs anciens collègues de travail est intolérable, nous demandons qu'il soit mis fin sans tarder à cette situation provocatrice et dédaigneuse.

La culture du secret historiquement chère à ce groupe doit-elle perdurer aujourd'hui au moment où les salariés et les collectivités concernées sont dans l'attente de la moindre information concernant le devenir du site et les projets de revitalisation. Cette culture du secret ne peut qu'exacerber les doutes sur les projets du groupe en la matière, comme d'ailleurs son refus de travailler avec l'INSEE pour établir un diagnostic territorial alors que nous sommes toujours en attente d'un état des lieux précis.

UNE REVITALISATION NEANMOINS POSSIBLE

La communication du groupe de travail ouvre des pistes en matière de revitalisation et les met en perspective, nous les trouvons pertinentes. Le Toulais peut devenir effectivement à terme, en lien avec des laboratoires de recherche Nancéiens et Lorrains une terre en partie dédiée aux « cycles de vie des produits ». Cette activité dont il reste à finaliser les contours, conjuguée à une économie résidentielle bien maîtrisée est de nature à redonner au Toulais l'élan qui était le sien avant la fermeture de son entreprise phare. En terme de revitalisation, il doit être possible également de s'appuyer sur les installations ferroviaires existantes ... La gare SNCF de TOUL dispose de deux faisceaux de voies de réception ainsi que d'un vaste entrepôt couvert permettant d'effectuer d'importantes opérations de logistique. Toul est en outre situé à la croisée de la ligne PARIS STRASBOURG et du corridor fret nord sud ; c'est une opportunité à saisir. Pourquoi alors que des entreprises comme Kimberley sont demandeuses, n'y a-t-il plus de dessertes ferroviaires ? Enfin, l'arrivée du TGV à TOUL serait sans doute porteuse pour tout le bassin de vie et d'emploi.

Les salariés licenciés, leurs familles, les collectivités concernées sont en droit d'attendre aujourd'hui un pilotage efficace du dossier avec une place qui doit revenir aux organisations syndicales. Ils sont aussi en droit d'attendre que Michelin utilise ses moyens immenses dont une partie a été tirée du travail des KLEBER, à la revitalisation du site.

Les salariés sont enfin en droit d'attendre que la Région Lorraine devienne un point d'appui plus actif dans leur lutte pour leurs droits et leur dignité.

LE MECONTENTEMENT S'ACCUMULE

Puisque nous avons la parole, le groupe CGT entend solennellement alerter les pouvoirs publics et les élus en région sur l'état d'exaspération ambiant qui anime les salariés du public et du privé. Sur fond d'un capitalisme ravageur utilisant allègrement licenciements comme forme d'investissements (cf. hier ALTADIS METZ, 135 emplois rayés d'une usine pourtant bénéficiaire), les nouvelles formes de management provoquent stress et mal-être au travail, le pouvoir d'achat se réduit comme peau de chagrin, la multiplication des attaques et des reculs sociaux (retraites, temps de travail, protection sociale) pour laisser libre cours à la finance font monter les colères ... Les derniers défilés ont peut-être été un peu plus courts, mais la liste des frustrations et des mécontentements, elle, s'allonge.

Elus et patronat sont désormais placés devant leur responsabilité. Ils ne peuvent s'en tenir aux discours incantatoires. Maintenant, ce sont des actes qu'attendent les salariés et les populations